

financement supplémentaire de l'ordre de 1 point de PIB en 2020 (soit environ 21 milliards d'euros 2019)

Le régime général aurait un besoin de financement persistant de 8,5 milliards d'euros côté CNAV (assurance-vieillesse), et 1,9 milliard côté Agirc-Arrco.

rel des effets d'une conjoncture dégradée, qui devraient se résorber d'ici à 2024. Une mise au point que réclamait les partenaires sociaux, alors que l'exécutif doit décider s'il convient de redresser les comptes avec des mesures d'économie d'ici à la fin du quinquennat. « Je pense que le gouvernement y a renoncé, car il ne peut pas augmenter les cotisations ou baisser les pensions sans compromettre la relance, à demander de travailler plus longtemps alors qu'on va avoir 90 000 chômeurs de plus à la fin de l'année », s'avance un syndicaliste chargé des négociations retraite. Le projet serait aventureux un an avant la présidentielle. C'est sans doute pour cette raison que le rapport initial, ent prévu n'est plus qu'une « note d'étape » et que la perspective a été accourcie à 2024 au lieu de 2030.

La crise sanitaire et économique a fait chuter de 5,4 % les recettes 2020, en raison de l'effondrement de 8,4 % de la masse salariale du secteur privé, chômage partiel et reports de charge aidant. Cela explique en grande partie le creusement du déficit, attendu à 25,4 milliards d'euros cette année (3,8 milliards de moins que la prévision de juin). Cette chute a été amortie par le maintien du traitement des fonctionnaires.

Des dépenses en hausse modérée

avec la reprise de la croissance, les dépenses vont progressivement retrouver leur niveau antérieur en art de PIB. La croissance devrait

La France confrontée au scénario d'une décennie noire pour son déficit public

Le retour à l'équilibre budgétaire en 2030 demanderait un effort d'économies sur la dépense publique, jamais vu en France, selon une étude du site spécialisé Fipeco. Avec des hypothèses plus réalistes, le déficit paraît voué à rester au-dessus de 3 %, et la dette à croître au-delà de 120 % à cet horizon.

Renaud Honoré @r_honore

Du point de vue sanitaire, on s'interroge encore sur les effets de long terme que peut avoir le Covid-19 sur les organismes qui ont contracté la maladie. En revanche, les séquelles sur le corps économique ne font plus guère de doute et sont appelées à durer plusieurs années.

Une étude du site Fipeco - spécialisées dans les finances publiques - montre ainsi que le déficit public paraît voué à rester supérieur au seul fatidique des 3 % du PIB durant toute la décennie à venir, avec une dette publique qui n'a sans doute pas encore fini son

ascension après le pic à 117,5 % du PIB attendu à la fin 2020. « Je suis pessimiste, nous rentrons dans une décennie à hauts risques pour les finances publiques. Si la France arrive à stabiliser la dette un peu au-dessus de 120 % du PIB dans les dix ans à venir, ce ne sera déjà pas si mal », estime François Ecalte, responsable du site Fipeco.

Science-fiction

Pour parvenir à ce diagnostic, cet ancien magistrat de la Cour des comptes s'est plongé dans les chiffres fournis par le gouvernement en annexe de son projet de loi de finances pour 2021. Si on en croit le rapport économique social et financier (RESF), le déficit pourrait ainsi être ramené de 10,2 % cette année à 2,9 % en 2025, avec une dette stabilisée à 117 % à cet horizon. Une gageure ? Bercy juge l'objectif atteignable si la croissance s'établit à 1,4 % à partir de 2024, et si, dans le même temps, la croissance des dépenses publiques hors inflation subit un sévère coup de frein pour revenir à +0,3 % environ par an après 2023.

Du coup, François Ecalte s'est demandé à quoi ressembleraient

les résultats d'une telle stratégie budgétaire si elle était poursuivie au-delà de 2025. D'après ses calculs, la France pourrait alors espérer ramener ses finances publiques à l'équilibre en 2030, avec une dette ramenée à 106 % du PIB. Tout est bien qui finit bien ? Le seul problème est qu'une telle perspective est « hautement improbable », selon le responsable du site Fipeco.

D'abord, car un taux de croissance maintenu à 1,4 % signifierait que la crise économique la plus violente depuis 1945 n'a eu quasi aucun impact sur l'appareil productif français. Sur tout, parce que maintenir durablement la croissance de la dépense publique à un si bas niveau relève de la science-fiction en France. « Elle a été seulement une fois inférieure à 0,4 % au cours des trente dernières années (0,3 % en 2018) », relève la note.

Des lors, il faut s'attendre à voir les finances publiques dans le rouge pendant encore dix ans. François Ecalte, établit quatre scénarios alternatifs, qui reposent tous sur des hypothèses de croissance de la dépense publique supérieures et donc plus réalistes. Au mieux, le déficit resterait à 3,3 % du PIB en 2030, au pire il plongerait à 7,9 %. Un scénario en particulier paraît le plus « vraisemblable » : la croissance du PIB serait ramenée à 1 %, et celle des dépenses publiques à +1 % par an - soit la moyenne des années 2012-2019, fustigées à gauche comme des années d'austérité. Alors, la France pourrait espérer ramener le déficit à 4,1 % en 2030, avec une dette à 126 %.

LE DÉFICIT PROBABLE DE LA FRANCE EN 2030

Avec une hypothèse de croissance du PIB de 1 % et une hausse des dépenses publiques de 1 % par an. La dette publique serait de 126 %.

« Il est possible et nécessaire de reprendre le contrôle des finances publiques sans augmenter les prélèvements obligatoires, qui sont déjà parmi les plus élevés de l'OCDE. Mais cela demande un effort certain sur la dépense publique, et je ne suis pas certain que la société française soit prête à ça », juge François Ecalte. ■

HEC Paris, l'Essec et l'ESCP face au « risque de l'exclusion sociale »

entraîne un « risque d'exclusion sociale inhérent [à leur] modèle économique », écrit la Chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France dans un rapport repéré par le média spécialisé « News Tank ».

Les auteurs du rapport ont observé la hausse des frais de scolarité depuis 2007. Elle a été le « principal instrument de financement des besoins budgétaires supplémentaires

publicques d'ingénieurs », pointe le rapport.

« L'égalité d'accès des jeunes, quelle que soit leur origine sociale, à cette filière de formation doit être mieux assurée par les écoles et mieux garantie par l'Etat », estiment les auteurs, alors que les grandes écoles sont en pleine réflexion sur l'ouverture sociale. Ils recommandent de compenser la forte augmentation des

d'autres écoles l'ont entrepris depuis plusieurs années », souligne-t-il. La part de étudiants aidés est passée de 7 % à 18 % en dix ans, « mais elle est encore deux fois inférieure à ce qui est observé à l'université en master », relève le rapport. L'objectif de HEC est d'atteindre 25 % de boursiers sur critères sociaux.

Pour « ouvrir plus largement » l'accès aux grandes écoles, la Cham-

renforce l'encadrement de proximité des étudiants ».

Une sélection par le prix des études

Parmi les 18 écoles de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, la hausse des frais de scolarité a généralement été comprise entre 7 % et 20 %. Mais « des cas exceptionnels ont été constatés

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

à une chambre régionale des comptes d'Ile-de-France pointe « des cas exceptionnels » de frais de scolarité pour les écoles de commerce

un coût individuel de formation de 20.000 euros environ par an. La mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage et la détermination d'un niveau de prise en charge de 10.500 euros par apprenti risquent de déséquilibrer le modèle économique de l'école, et menacent de réduire le nombre d'apprentis, écrit-elle dans sa réponse à la Chambre régionale des comptes.